



## A qui de droit

Confédération, cantons, villes et communes ont mis en œuvre conjointement de 2011 à 2015 le programme de prévention Jeunes et violence. L'objectif était d'améliorer l'efficacité des mesures de prévention de la violence et d'établir des structures durables pour la coopération et les échanges.

**L'Office Fédéral des Assurances Sociales atteste par la présente que le programme "Face à Face ADOS", conçu et développé par l'Association "Face à Face" à Genève, a été sélectionné en 2011 au rang des projets modèles du programme national Jeunes et Violence** (mandaté par nos services). Outre le fait de sélectionner "Face à Face ADOS", le groupe de pilotage tripartite du programme de prévention Jeunes et violence l'a à ce titre soutenu financièrement afin de déterminer quels étaient les éléments à recueillir. A cet effet, les résultats de "Face à Face ADOS" ont servis à la formulation de bonnes pratiques en matière de traitement et de prévention de la violence (voir fiche d'information du programme Jeunes et violence sur le projet).

Le programme "Face à Face ADOS" est considéré globalement comme une réponse adéquate vis-à-vis des jeunes auteur-e-s de violence.

En réalisant des projets à caractère de modèle, les cantons, les villes et les communes ont fournis une contribution essentielle au programme Jeunes et violence en testant de nouvelles stratégies, pratiques et méthodes en matière de prévention de la violence. Les résultats ainsi obtenus alimentent une base de connaissances fondées sur la pratique et indiquent des possibilités de transfert.

Il est par ailleurs à noter que le rapport final du programme Jeunes et Violence a été validé en mai 2015 par le Conseil fédéral.

Berne, 21 juillet 2016

*Eveline Zurbriggen*

Eveline Zurbriggen  
Cheffe de Secteur  
Questions Enfance et jeunesse

*C. J. Z. L.*

Colette Marti  
Collaboratrice scientifique